# Science Decision | CM: 8

## Par Lorenzo

#### 07 novembre 2024

Définition 0.1. Une chaîne est un ensemble d'éléments de X totalement ordonné

**Définition 0.2.** Une antichaîne  $si \forall x, xRy \lor yRx \implies x = y$ 

Soit c le nombre minimal de chaînes pour partitionner X Soit A une anti-chaîne de cardinal maximal a

Remarques 0.1. partition avec le plus grand nombre de chaînes :  $\{\{a\}, \{b\}, ..., \{g\}\}\}$ 

### Proposition 0.1.

X ensemble partiellement ordonné par R.

Le nombre d'éléments d'une antichaîne de cardianl maximal (a) est égale au nombre minimum de chaînes pour partitionner X.

#### Démonstration 0.1.

Preuve par récurrence sur |x|Init. |x| = 1 X est une chaîne et une antichaîne a = 1on partitionne X en 1 chaîne c = a = 1here. Suppose que ça marche pour tous jusqu'a n 2 cas:

- (a) si X contient une antichaîne de cardinal a contenant au moins un element non mimimal et au moins un element maximal
- (b) si X contient une antichaîne de cardinal a contenant que des elements maximaux ou minimaux
  - (a) Soient  $H = \{x \in X | \exists z \in A, xRz\}$  et  $B = \{x \in X | \exists z \in A, zRx\}$

du fait de (a)  $\exists w \in A$  non maximal implique  $\exists y \in X, yRw$  et  $y \notin B$  donc  $|B| \le n-1$  donc B peut être partitionné en a chaînes